



Dépêche 36/03

Lettre adressée au directeur général le 17 juin 2003

Paris, le 17 juin 2003

Monsieur le directeur général
des douanes et droits indirects
23 bis, rue de l'Université
75007 Paris

O b j e t : formation sur les retraites

Monsieur le directeur général,

Nous connaissons depuis plusieurs semaines un conflit social d'une envergure nationale interprofessionnelle à propos de la réforme sur les retraites.

L'administration des douanes que vous avez en charge connaît des grèves très importantes et répétées.

Le texte de loi qui se trouve actuellement en débat au Parlement est loin d'être finalisé d'après l'aveu même du Premier ministre.

Le SNUD-CFDT vous demande en conséquence de reporter à une date ultérieure la formation sur les retraites organisée dans l'ensemble des circonscriptions douanières.

Le pouvoir législatif doit poursuivre son travail et ce n'est qu'après un texte de loi finalisé que la formation pourra avoir lieu sur des bases certaines et non sur de l'approximatif.

Nous vous prions d'agréer...